

Comparatif des cas de saisines par les agents des référents et de la cellule signalements placés auprès du CDG74

Je suis ?	Un agent public territorial qui se questionne sur le <u>respect de ses obligations déontologiques</u> :	Un agent d'une collectivité ou d'un EPCI de plus de 10 000 habitants ou de plus de 50 agents, <u>témoin</u> de :	Un agent ou une personne intervenant ponctuellement dans une collectivité ou un établissement public, <u>victime</u> ou <u>témoin</u> de :
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Obligations des agents publics : <ul style="list-style-type: none"> - Dignité - Probité - Impartialité - Secret et discrétion professionnelle - Neutralité - Obligation de déclaration d'intérêts ou de situation patrimoniale - Obéissance hiérarchique ✓ Respect de la laïcité ✓ Possibilité de cumuler mon activité avec une activité accessoire ou de créer une entreprise ✓ Témoigner d'une situation de conflit d'intérêts dans ma collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Crimes : <i>meurtre, faux en écriture publique...</i> ✓ Délits : <i>corruption, prise illégale d'intérêts, favoritisme, violation du secret des correspondances...</i> ✓ Violations graves et manifestes d'un engagement international ✓ Violations graves et manifestes d'un acte unilatéral d'une organisation internationale engageant la France ✓ Violations graves et manifestes de la loi et du règlement : <i>règles de la comptabilité publique, RGPD...</i> ✓ Menaces ou préjudices graves pour l'intérêt général : <i>atteinte à la santé publique, à la sécurité publique ou à l'environnement...</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Violence (physiques ou morales) ✓ Discrimination ✓ Harcèlement sexuel ou moral ✓ Agissements sexistes
Je sais ?	Le Référent déontologue du CDG74	Le Référent lanceur d'alerte désigné par mon employeur	La cellule signalements du CDG74
Comment ?	Via le formulaire de saisine du Référent déontologue , adressé à : deontologue@cdg74.fr	Si le Référent désigné est celui du CDG74, via le formulaire de saisine du Référent lanceurs d'alertes , adressé à deontologue@cdg74.fr	Via le formulaire de saisine de la cellule signalements, adressé à signalement@cdg74.fr
Ou par courrier, sous pli « confidentiel » adressé à Centre de gestion de la fonction publique territoriale 74 - 55 rue du Val Vert - CS 30138 Seynod - 74600 ANNECY			